AR Prefecture
016-200054047-20220328-2022_03_28_11-DE
Reçu le 30/03/2022
Publié le 30/03/2022

CONFOLENS
Cité de Confluences

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNE DE
CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 26
Présents : 21
Excusés-Absents : 05
Délégations : 04

Date de Convocation :
lundi 21 mars 2022

Date d'affichage :
Lundi 21mars 2022

Le vingt-huit mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du lundi 21 mars 2022, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier, Mme DEVAINE Colette, M. BOOB Frédéric, adjoints
M. DEMONT Jean-Michel, M. LEBRET Hubert, Mme LANDREVIE Susanne, Mme BARRY Marie-Christine, M CHOPY Laurent, M. TEXIER Christophe, Mme FOURNIER Sylvia, Mme SOULAT Séverine, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, Mme FAYET Margot, M. DEVAINE Justin, M. MILLOTTE Amaury, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s: M. GRAVELLE Alain, Mme SIMON Sandrine, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme BOURDIER Elise, Mme LAFONT Cindy,

Délégations : M. GRAVELLE Alain à Mme VILLEDARY Véronique, Mme SIMON Sandrine à M. LEBRET Hubert, Mme MANCEAU Emmanuelle à M. DUPRÉ Jean-Noël, Mme BOURDIER Elise à Mme FAYET Margot

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

2022/03/28
N°11

11 -Finances - Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public eau potable 2020

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport et après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public eau potable du SIAEP Nord Est Charente.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 29 mars 2022

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens